





# La Finance islamique en Algérie

*Les voies de la normalisation*



**Ahmed BENHABBOUR**

# **La Finance islamique en Algérie**

*Les voies de la normalisation*

## **Du même auteur**

*Au Cœur du Ksar de Chellala, Itinéraire d'un dignitaire Idrisside, Éditions Offok, Alger, avril 2019.*

*Connaître la Finance islamique, Principes et Pratiques, Éditions al-Irada Et-tarbaouiya, Alger, décembre 2019.*

*L'Afrique du Nord, Berceau des Berbères, Éditions Chapitre.com, Paris, août 2020.*

*Dans la Lumière de la Juste Croyance, Éditions du Net, Paris, octobre 2020.*

*Le Prophète Mohammed, Un Modèle pour l'Humanité, Independently published Amazon.fr, décembre 2020.*

*Les Raisons du Déclin du Monde Musulman, Éditions du Net, Paris, février 2021.*

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail :*

*À la mémoire de mon père et de mes frères, que*

*DIEU garde leurs âmes dans son vaste Paradis.*

*À ma chère famille que j'aime beaucoup.*



## Avant-propos

La Finance est réputée être une discipline large (Finance d'entreprise, Finance de marché, Finance comportementale, Finance islamique, etc.). Nous nous intéressons particulièrement à la Finance islamique car elle est appréhendée par certaines personnes comme une « Finance pour les musulmans ». Afin de battre en brèche cette idée préconçue, nous avons recensé dans ce livre les différents concepts de base propres à cette discipline, ainsi que leur mode de fonctionnement.

En outre, la Finance islamique puise ses sources et ses fondements dans le droit et la jurisprudence islamiques, que l'on nomme communément la Charia, mais c'est avant tout une finance qui se veut universelle, éthique et solidaire. Elle n'a pas vocation à s'adresser seulement au monde musulman. En effet, la Finance islamique prône un partage équitable des pertes et des profits entre les parties contractantes. Autant de valeurs qui suscitent l'intérêt de la scène de la finance mondiale, surtout en cette période de morosité économique où la crise de la dette montre les limites du système financier actuel. Mon présent ouvrage est consacré aux métiers de la banque, de la finance et de l'assurance ainsi que de la gestion d'actifs tels qu'ils sont mis en pratique par les organismes financiers qui se réclament des préceptes du droit musulman.

Ce livre constitue une introduction à l'étude de la Finance islamique. Il est structuré en quatre chapitres. Tout d'abord, dans le premier chapitre, nous retraçons l'historique et la présentation du système bancaire algérien, en mettant un accent particulier sur ses principes fondamentaux. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous passons en revue l'Histoire et l'évolution de la Finance islamique, notamment les fondements et les principes de base. Le troisième chapitre est consacré à l'introduction des banques participatives en Algérie et leur encadrement juridique ainsi que l'analyse des techniques classiques de la Finance islamique notamment les opérations commerciales : la Mourabaha, al-Salam, al-Istisna'a et l'Ijara

puis les produits basés sur les pertes et les profits (PPP) : la Moucharaka et la Moudharaba. Enfin, dans le quatrième chapitre, nous avons mis au point, la gestion des risques dans la Finance islamique et mis en exergue, les contraintes rencontrées dans la Finance islamique en Algérie. Cet ouvrage a pour but de familiariser le lecteur avec les concepts et les techniques de financement islamique par le biais d'un écrit simple et accessible.

Je recommande sa lecture à tous ceux qui souhaitent se spécialiser en Finance islamique, mais également aux curieux qui veulent comprendre le mode de fonctionnement de cette discipline.

## Introduction

L'origine de la banque remonte à Babylone (Mésopotamie), où dès le 2ème millénaire av. J.-C., le prêt sur marchandises (particulièrement les céréales) se pratiquait déjà dans l'enceinte des temples. Avec l'apparition de la monnaie, vers le 7ème siècle avant notre ère, les opérations de prêts d'argent et de dépôts (remettre de l'argent à quelqu'un pour qu'il le garde) se sont développées : après s'être exercées dans un cadre religieux, elles sont pratiquées par des personnes civiles. Sous l'Empire romain, des banquiers privés poursuivent cette activité de prêt, de dépôt, et en profite pour avancer de l'argent pour le compte de leurs clients, moyennant un intérêt. Jusqu'au Moyen Âge (c'est-à-dire vers le 7ème siècle ap. J.-C.), les activités de banque se limitent à des opérations de caisse (déposer ou retirer son argent). Le crédit est encore rarement pratiqué par les banques.

Le mot "banque" dérive de l'italien "banca" qui désigne un banc en bois sur lequel les changeurs du Moyen Âge exerçaient leur activité. Les premiers banquiers de cette époque sont les changeurs. Au 11ème siècle, les Lombards introduisent de nouvelles techniques financières et marquent l'histoire de la banque. Au Moyen-âge, chaque grand seigneur ou chaque grande ville avait le droit de frapper sa propre monnaie. Des monnaies différentes étaient donc en circulation dans un même pays. Le rôle du changeur était de changer (moyennant paiement) la monnaie de celui qui arrivait de l'extérieur de la ville contre de la monnaie utilisée dans la ville. Les fondements de la banque moderne se mettent en place. Les premières banques publiques et les premières bourses apparaissent pendant la Renaissance, tandis que les banques privées connaissent une expansion en Europe.

Les banques connaissent un développement important. Les échanges commerciaux s'accroissent et les banques y participent en facilitant les achats et les ventes de biens (objets précieux, peaux d'animaux,..), matières premières (céréales, épices, métaux,...). À

partir du 11<sup>e</sup> siècle, les banquiers sont principalement des Italiens : la première banque a été créée à Venise en 1151, tandis que la ville de Florence devient une place bancaire de tout premier plan.

Dès le 12<sup>e</sup> siècle, le développement du commerce permet aux banques de s'implanter un peu partout en Europe. Les échanges entre l'Europe et l'Orient, l'existence de grandes routes commerciales en Europe du Nord, l'importance des foires de Champagne et de Lyon, facilitent l'utilisation de la lettre de paiement, puis de la lettre de change. La Renaissance (entre le 14<sup>ème</sup> et le 16<sup>ème</sup> siècle) voit la création de grands établissements internationaux: les Fugger en Allemagne, les Médicis, les Alberti ou les Strozzi à Florence, ainsi que plusieurs grandes familles génoises, vénitiennes ou milanaises fondent des banques. Des innovations apparaissent et facilitent les transactions telles que le chèque. Dans le même temps, les établissements bancaires comparables à ceux qui existent aujourd'hui, sont dorénavant capables de recevoir des dépôts et de gérer des comptes. C'est le cas par exemple d'une célèbre banque de Gènes (Italie) comme la Banco di San Giorgio. Les villes de Londres et d'Amsterdam deviennent au 17<sup>ème</sup> siècle des places financières importantes.

À partir du 17<sup>ème</sup> siècle la naissance du papier-monnaie révolutionne le monde de la banque et de la finance. Les banques centrales comme la Banque de Suède créée en 1668, après la banqueroute de la Banque de Stockholm gérée par Johan Palmstruch (qui avait innové en 1661 en émettant des billets au-delà des quantités de métaux précieux gardés en dépôts), suivie de la Banque d'Angleterre en 1694 font leur apparition pour financer les Etats et pour contrôler l'émission d'argent. Peu à peu leur rôle a été précisé et elles sont devenues en quelque sorte la banque des banques dans chaque pays. La Banque de France a été créée le 18 janvier 1800 par le Premier Consul Napoléon Bonaparte. Ces premières banques centrales se distinguent progressivement des autres banques (appelées « banques de second rang » ou « banques commerciales » aujourd'hui), en acquérant progressivement le monopole de l'émission de billets sur un territoire donné. Le 19<sup>ème</sup> siècle est l'âge d'or des banques. C'est une période de croissance et